ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE
OUJDA

المملكة المغربية
جامعة محمد الأول
كلية الطب والصيدلة
وجدة

Avis de concours de recrutement de deux maîtres de conférence en médecine et pharmacie
Session du 07/11/2024
Deux postes (02)

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de deux maîtres de conférence en médecine et pharmacie (session: 07/11/2024) dans les disciplines et pour les besoins suivants :

CANDIDATS CIVILS
SCIENCES FONDAMENTALES

Spécialités biologiques

***Microbiologie-virologie**	**01 Poste**

SCENCES CLINIQUES

Spécialités de Médecine et des Spécialités Médicales

*** Radiologie**	**01 poste**

●Conditions de Participation

Le concours est ouvert aux candidats civils et militaires justifiant avoir validé le cursus normal du résidanat des centres hospitaliers siège de la faculté de médecine et de pharmacie ou de médecine dentaire dont la durée est de quatre ans au moins pour les spécialités médicales, pharmaceutiques ou odontologiques, et de cinq ans pour les spécialités chirurgicales ou la spécialité de médecine interne.

●Dossier de candidature :

1- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, prénom et adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir.
2- Une attestation confirmant que le candidat a accompli le cursus normal du résidanat dans la spécialité objet de concours.
3- Une copie du diplôme de doctorat en médecine générale.
4 - Un extrait d'acte de naissance
5- Une photocopie de la carte d'identité nationale
6- Un relevé des titres et travaux scientifiques en 8 exemplaires avec une justification des publications, communications et validations des productions audiovisuelles.
7- Autorisation pour les candidats fonctionnaires.
8- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.

* Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets **avant la date limite du 08/10/2024** à la faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Service des Affaires administratives).